

Non classifié

DCD/DAC(2009)35/FINAL

Organisation de Coopération et de Développement Économiques
Organisation for Economic Co-operation and Development

22-Jan-2010

Français - Or. Anglais

**DIRECTION DE LA COOPERATION POUR LE DEVELOPPEMENT
COMITE D'AIDE AU DEVELOPPEMENT**

**DCD/DAC(2009)35/FINAL
Non classifié**

CRISE ECONOMIQUE - SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION

Cadre de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action du CAD

Le présent document, qui intègre les commentaires communiqués par les membres selon la procédure écrite, est considéré comme la version finale.

Personnes à contacter : Andrew Rogerson - tél. : +33 (0)1 45 24 90 34 - E-mail :
andrew.rogerson@oecd.org
Suzanne Steensen - tél. : +33 (0)1 45 24 76 23 - E-mail : suzanne.steensen@oecd.org

**JT03277340
Ta. 95766**

Document complet disponible sur OLIS dans son format d'origine
Complete document available on OLIS in its original format

Français - Or. Anglais

DISPOSITIONS PROPOSEES

Cadre de suivi

1. Le présent document expose le cadre de suivi pour la mise en œuvre du Plan d'action du CAD¹ adopté lors de la réunion à haut niveau du 28 mai 2009. Ce cadre définit les éléments considérés essentiels pour le suivi. Le suivi du Plan d'Action se fondera sur les systèmes de suivi et d'évaluation utilisés au sein de l'OCDE, en s'appuyant sur les sources d'information existantes, telles que les examens par les pairs, les tableaux de simulation de l'évolution de l'APD, la notification relative au degré de liaison de l'aide, le rapport sur l'enquête annuelle relative aux plans de dépenses indicatifs des donateurs ainsi que sur les systèmes de suivi utilisés à l'extérieur et les études de cas réalisées par les instituts de recherche, les membres du CAD ou dans le cadre d'autres initiatives de suivi de la crise.
2. Le Secrétariat établira un premier Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action du CAD à temps pour les manifestations internationales prévues dans les premiers mois de 2010.

Enquête sur les plans de dépenses indicatifs des donateurs

3. Pour ce faire, l'Enquête du CAD sur les plans de dépenses indicatifs des donateurs, volet essentiel du cadre de suivi, a été lancée dès la fin novembre 2009, les réponses devant être communiquées au plus tard le 22 janvier 2010. Ce calendrier permettra l'organisation d'une réunion à laquelle pourront assister les responsables de l'affectation et de la programmation de l'aide des organismes de développement membres du CAD ainsi que d'autres organismes participant à l'Enquête du CAD, afin de débattre des implications des évolutions mises en évidence par l'Enquête. Pour l'édition 2010, le rapport examinera les décisions spécifiques de reprogrammation au niveau des pays et des régions prises en réponse à la crise et fournira les dernières mises à jour des simulations d'APD des membres ainsi que des initiatives particulières de suivi de la crise.
4. Les résultats de l'Enquête sont détaillés dans le Rapport annuel du CAD sur la prévisibilité de l'aide. Les données collectées dans le cadre de l'Enquête fourniront une bonne indication de la réactivité des donateurs face aux besoins. L'Enquête évaluera également la portée et l'ampleur des actions spécifiques engagées par les donateurs pour minimiser l'impact de la crise.

Publication des rapports

5. Le Rapport de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action du CAD et le Rapport annuel du CAD sur la prévisibilité de l'aide seront publiés après la réunion des responsables de l'affectation de l'aide qui se tiendra début 2010. Un rapport final de suivi de la mise en œuvre du Plan d'action du CAD actualisé sera soumis à la réunion à haut niveau du CAD d'avril 2010, au cours de laquelle les participants examineront, à la lumière de l'expérience, le calendrier à suivre pour les prochains rapports.

1. cf. Annexe 1.

CADRE DE SUIVI DE LA MISE EN OEUVRE DU PLAN D'ACTION DU CAD

Engagement/Action	Champ du suivi : dimensions quantitative et qualitative
1. Tenir nos promesses	
<ul style="list-style-type: none"> Nous confirmons les engagements déjà souscrits en matière d'APD, en particulier en faveur de l'Afrique. Conformément à l'esprit du Programme d'action d'Accra, nous résisterons aux pressions en faveur de la liaison de l'aide. Nous nous emploierons, au sein des gouvernements de nos pays respectifs, à assurer une utilisation cohérente de tous les leviers politiques au service du développement. 	<p>L'évaluation <u>quantitative</u> des engagements globaux au titre de l'APD se fondera sur les derniers chiffres d'APD disponibles. Les engagements par région et par domaine thématique des membres (ex. en faveur de l'Afrique et dans le domaine de la sécurité alimentaire), varient de par leur nature et les valeurs de référence sur lesquelles reposent les évaluations, et feront donc l'objet d'un suivi par donneur (y compris par le biais d'examens par les pairs). L'Enquête du CAD sur les plans de dépenses indicatifs apportera d'utiles indications sur les intentions des donateurs quant à la part de l'APD programmable par pays. L'enquête couvrira les plans de dépenses indicatifs au titre de l'aide pour les années 2010-2012 et leur composition par pays et par région. L'Enquête comprendra aussi une actualisation du tableau de simulation de l'APD. Le Secrétariat opérera également un suivi des questions de déliement via le volet du système de notification SNPC consacré au degré de liaison de l'aide.</p> <p>L'évaluation <u>qualitative</u> inclura une évaluation des progrès réalisés pour assurer la cohérence des politiques, sur la base des premières moutures de la publication phare de l'OCDE sur la <i>Cohérence des politiques au service du développement</i> et le <i>Rapport annuel d'avancement de l'approche de l'OCDE vis-à-vis du développement et de la cohérence des politiques au service du développement</i>.</p>
2. Intégrer la gestion de la crise dans la quête d'une croissance à long terme et des OMD	
<ul style="list-style-type: none"> Nous apporterons un soutien accru aux priorités des pays partenaires qui facilite la gestion des effets de la crise et étaye des stratégies de développement à long terme, avec le renfort d'une accélération des actions dans le domaine de l'égalité des sexes. Nous sommes convaincus que l'aide peut jouer un rôle de catalyseur en reliant ces deux objectifs. 	<p>L'évaluation qualitative et quantitative fournie se fondera sur des données, des analyses et des études de cas par pays produites par les instituts de recherche (tels que l'ODI et l'IDS) ou par les membres, y compris sur des questions transversales comme l'égalité homme-femme.</p>
3. Intégrer la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra dans les mesures destinées à répondre à la crise	
<ul style="list-style-type: none"> Nous veillerons à ce que l'exécution des principaux engagements énoncés dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra en ce qui concerne l'appropriation par les pays, l'utilisation des systèmes nationaux et la prévisibilité fasse partie intégrante de l'action menée en vue de faire face à la crise. Nous signifierons clairement que les réponses à la crise, qu'elles soient définies au niveau des pays ou à l'échelon international, doivent appuyer les stratégies et processus nationaux. La coordination internationale ne saurait constituer un substitut à l'appropriation locale. Nous opérerons une surveillance des fonds thématiques mis en place dans le cadre de la réponse à la crise, et y mettrons progressivement un terme en temps voulu de manière à ne pas perturber la reprise à long terme ou fragmenter l'architecture mondiale. 	<p>L'évaluation des progrès s'effectuera sur une base <u>qualitative</u>, à partir des travaux menés par le GT-EFF sur la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra dans les pays cibles [voir Proposition pour accélérer les progrès sur le terrain : lancement par le GT-EFF d'initiatives de facilitation placées sous la conduite des pays DCD/DAC/EFF(2009)10]. Plus particulièrement, les résultats dégagés dans le cadre de deux manifestations consacrées aux systèmes nationaux tenues respectivement au Ghana et au Malawi apporteront des éclairages sur la question.</p> <p>L'examen des réponses thématiques portera notamment sur les facilités du FMI et de la Banque mondiale. L'OCDE est à la tête d'un groupe d'étude chargé d'assurer un suivi des engagements pris à L'Aquila sur « le développement agricole durable » ; ces travaux apporteront des informations sur les progrès réalisés en matière de sécurité alimentaire.</p>

Engagement/Action	Champ du suivi : dimensions quantitative et qualitative
4. Exprimer concrètement la volonté d'accroître la prévisibilité dans le cadre de la réponse internationale	
<ul style="list-style-type: none"> Nous confirmons notre disposition à envisager la possibilité de déployer des ressources additionnelles pour les institutions multilatérales afin d'aider à répondre aux besoins qui se feront jour au niveau des pays. Nous reconnaissons l'utilité de dispositifs multilatéraux pour faire face à la crise et sommes conscients que des contributions bilatérales volontaires destinées à les alimenter peuvent être efficaces. Celles-ci doivent s'ajouter aux ressources déployées au niveau des pays et ne pas porter atteinte à la prévisibilité des apports. 	<p>Les rapports de suivi des principales banques de développement (comme le rapport à mi-parcours de l'AID) et du FMI faciliteront le recensement des besoins. Le calendrier des reconstitutions des ressources et/ou prolongations et modifications des cycles de financement en cours des principales banques de développement constituera le fondement de l'évaluation <u>quantitative</u> et <u>qualitative</u> de ces engagements.</p>
5. Assurer la complémentarité entre les apports d'APD et les autres apports à l'appui du développement	
<ul style="list-style-type: none"> Nous renforcerons le suivi et l'évaluation comparative de ce panorama d'activités financées par l'APD et d'autres apports, et veillerons à la viabilité globale de la dette pour les pays partenaires. Nous nous appliquerons à promouvoir la complémentarité entre l'APD et ces autres formes de financement du développement et à obtenir une meilleure compréhension dans l'opinion de l'ensemble de ces formes de financement. 	<p>Assurer la complémentarité de l'APD et d'autres apports à l'appui du développement est un processus de longue haleine. Le Secrétariat procédera à une évaluation <u>qualitative</u> de cet engagement en s'appuyant sur les activités statistiques menées en vue d'améliorer le suivi des apports hors APD et des sources de financement innovantes contribuant au développement, ainsi que sur les analyses émanant d'autres organismes. S'agissant de la viabilité de la dette, le Secrétariat s'appuiera sur le Cadre de viabilité de la dette établi conjointement par le FMI et la Banque mondiale à l'intention des pays à faible revenu et sur l'examen régulier prévu pour en assurer la mise en œuvre.</p>
6. Assurer un suivi de l'action engagée face à la crise et en rendre compte	
<ul style="list-style-type: none"> Nous coordonnerons notre action autour d'une réponse commune, spécifique à chaque pays partenaire et basée sur son propre plan national, et opérerons conjointement un suivi régulier des effets de nos efforts. Nous ferons régulièrement le point sur la rapidité et la cohérence de la réponse globale à la crise et rendrons compte de l'exécution des engagements que nous avons souscrits aujourd'hui aux réunions à haut niveau de l'année prochaine et des suivantes. 	<p>L'évaluation des progrès s'effectuera sur une base <u>qualitative</u> à partir des études de cas pays établies par les membres et les instituts de recherche et des résultats du système mondial d'alerte et de vulnérabilité et d'impact (GIVAS) des Nations Unies. L'Enquête sur les plans de dépenses indicatifs permettra en outre de suivre les réponses des donateurs face à la crise afin de mesurer les progrès accomplis.</p>

**APPENDICE 1 - UNE REPOSE DES DONNEURS DE L'OCDE
MEMBRES ET NON MEMBRES DU CAD
FACE AUX DÉFIS LIÉS AU DÉVELOPPEMENT MONDIAL DU FAIT DE LA CRISE**

PLAN D'ACTION DE LA REUNION A HAUT NIVEAU DU CAD

6. Nous, participants à la réunion à haut niveau du CAD tenue à Paris les 27 et 28 mai 2009, adoptons le Plan d'action suivant en réponse aux problèmes de développement soulevés par la crise économique et financière mondiale. Celui-ci fournira des éléments pour étayer les débats d'autres grandes manifestations internationales, notamment la réunion du Conseil de l'OCDE au niveau des ministres, le Sommet du G8, la Conférence des Nations unies sur la crise financière et économique mondiale, le Sommet du G20 et l'Assemblée générale des Nations unies.

A. Tenir nos promesses

7. Les pays membres déploient, pour sortir de la crise et restaurer une croissance durable, tout un arsenal de politiques qui ont des retombées majeures sur le développement. La cohérence des politiques revêt une importance encore accrue dans ce contexte de crise. Les engagements récemment pris dans le cadre de l'OCDE et du CAD en ce qui concerne les politiques commerciales, le financement du commerce et les politiques d'aide de même que la Déclaration de Doha sur le financement du développement mettent en relief le fait qu'il est capital de refuser le protectionnisme et de prendre des mesures anticycliques. L'APD a atteint des niveaux record en 2008 et se situe désormais aux alentours de 80 % de son niveau prévu pour 2010 à la lumière des engagements existants. Le déficit demeure donc important et l'aide à l'Afrique est largement inférieure aux promesses. Nous reconnaissons tous la nécessité de relancer l'action collective. Nous sommes par ailleurs conscients que, sous l'effet de la crise, des pressions risquent de s'exercer en faveur d'un recours accru à l'aide liée.

- *Nous confirmons les engagements déjà souscrits en matière d'APD, en particulier en faveur de l'Afrique.*
- *Conformément à l'esprit du Programme d'action d'Accra, nous résisterons aux pressions en faveur de la liaison de l'aide.*
- *Nous nous emploierons, au sein des gouvernements de nos pays respectifs, à assurer une utilisation cohérente de tous les leviers politiques au service du développement.*

B. Intégrer la gestion de la crise dans la quête d'une croissance à long terme et des OMD

8. Un simple retour, en 2011, aux niveaux de développement 2007, signifierait que quatre ans ont été perdus sur le chemin restant à parcourir pour assurer la réalisation des OMD pour la date butoir de 2015. Pour certains pays à faible revenu, la reprise tardera davantage encore. Les pays partenaires sont déjà confrontés à des arbitrages difficiles entre des priorités à long terme et des nécessités urgentes. La crise leur offre aussi l'occasion de remodeler leurs stratégies face à une économie mondiale en mutation. L'aide fournit un relai pour aider les pays à préserver les avancées et les investissements sociaux et, dans le même temps, jeter les fondements d'une croissance plus forte, plus propre et plus équitable et de progrès vers les OMD. Des programmes visant le développement du secteur privé, l'emploi et la protection sociale, l'agriculture et la sécurité alimentaire de même que les infrastructures sont essentiels pour permettre cette transition. Investir dans les femmes est par ailleurs indispensable à l'époque actuelle, de telle sorte que les

femmes comme les hommes aient les moyens non seulement de survivre mais aussi de réussir dans la vie. Protéger les pays en développement de la fuite des capitaux liée à la fraude fiscale et renforcer le processus de récupération des actifs est également impératif.

- *Nous apporterons un soutien accru aux priorités des pays partenaires qui facilitent la gestion des effets de la crise et étayent des stratégies de développement à long terme, sans oublier l'importance à cet égard d'une intensification des efforts à l'appui de l'égalité homme-femme. Nous sommes convaincus que l'aide peut jouer un rôle de catalyseur entre ces deux objectifs.*

C. Intégrer la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra dans les mesures destinées à répondre à la crise

9. L'amélioration de la qualité et de l'efficacité de l'aide, à travers la mise en œuvre de la Déclaration de Paris et du Programme d'action d'Accra, est la pierre angulaire de notre réponse à la crise. Cela commence par l'appropriation locale et la prise en main des opérations par les pays. Les fonds thématiques, nouveaux et existants, visant à permettre le déblocage rapide d'une aide sectorielle spécifique à l'appui du développement doivent s'appuyer davantage sur les priorités nationales, utiliser les canaux existants d'acheminement de l'aide et respecter les systèmes nationaux de reddition de comptes. Des partenariats plus étroits doivent aussi être instaurés pour faciliter une action collégiale face à l'évolution de la situation des différents pays. Appliquer dans nos interventions face à la crise les meilleures pratiques garantes de l'efficacité de l'aide contribuera en outre à préserver le soutien apporté par le public à l'APD en ces temps de récession économique.

- *Nous veillerons à ce que l'exécution des principaux engagements énoncés dans la Déclaration de Paris et le Programme d'action d'Accra en ce qui concerne l'appropriation par les pays, l'utilisation des systèmes nationaux et la prévisibilité fasse partie intégrante de l'action menée en vue de faire face à la crise.*
- *Nous signifierons clairement que les réponses à la crise, qu'elles soient définies au niveau des pays ou à l'échelon international, doivent appuyer les stratégies et processus nationaux. La coordination internationale ne saurait constituer un substitut à l'appropriation locale.*
- *Nous opérerons une surveillance des fonds thématiques mis en place dans le cadre de la réponse à la crise, et y mettrons un terme en temps voulu de manière à ne pas perturber la reprise à long terme ou fragmenter l'architecture mondiale.*

D. Exprimer concrètement la volonté d'accroître la prévisibilité dans le cadre de la réponse internationale

10. En ce qui concerne les pays à faible revenu, il leur a pour le moment été offert relativement peu de ressources supplémentaires à des conditions libérales, et de surcroît selon des modalités et un calendrier qui ne sont pas encore sûrs. Faute de nouveaux apports de ressources prévisibles, les principaux organismes multilatéraux se sont employés sans délai à redéployer leurs programmes existants de façon à répondre aux besoins prioritaires engendrés par la crise. Toutefois, du point de vue des pays partenaires, ce redéploiement risque d'avoir pour effet d'épuiser plus tôt les crédits qu'il a été prévu de leur affecter. Il pourrait en résulter une moindre utilisation des dispositifs mis en place, ou l'obligation de renoncer à d'autres investissements nécessaires à la réalisation des OMD. Il incombe donc aux donateurs qui financent ces institutions internationales de remédier à cette situation en exprimant concrètement leur volonté d'accroître la prévisibilité de leurs apports.

- *Nous confirmons notre disposition à envisager la possibilité de déployer des ressources additionnelles pour les institutions multilatérales afin d'aider à répondre aux besoins qui se feront jour au niveau des pays.*

- *Nous reconnaissons l'utilité de dispositifs multilatéraux pour faire face à la crise et sommes conscients que des contributions bilatérales volontaires destinées à les alimenter peuvent être efficaces. Celles-ci doivent s'ajouter aux ressources déployées au niveau des pays et ne pas porter atteinte à la prévisibilité des apports.*

E. Assurer la complémentarité entre les apports d'APD et les autres apports à l'appui du développement.

11. Pour contrer la crise, il faut utiliser tous les instruments disponibles, et pas seulement l'APD. La cohérence des politiques au service du développement est un élément essentiel. A côté de l'APD, ou mobilisables à travers cette dernière, existe un large éventail d'outils, de canaux d'acheminement et de sources de financement qui produisent d'importants résultats sur le plan du développement. Dans cette palette de moyens de financement du développement figurent diverses composantes des autres apports du secteur public, par exemple une grande part de l'aide dispensée par des pays non membres du CAD, ainsi que certains dispositifs de « financement innovant » et les participations du secteur privé aux partenariats public-privé, de même que les contributions à caractère philanthropique et volontaire. Entrent également dans cette catégorie certaines des nouvelles activités et sources de premier plan concernant le changement climatique, par exemple le Mécanisme pour un développement propre, et d'autres biens publics mondiaux. Il est essentiel de faire en sorte que des effets de synergie aussi grands que possible puissent s'exercer entre ces sources et acteurs, d'une part, et l'APD, d'autre part. L'ensemble des concours financiers, à commencer par les recettes intérieures, doit être durable pour les pays partenaires. Cette démarche permettrait aussi de sensibiliser le public à l'APD et d'obtenir son adhésion à celle-ci par rapport aux autres apports.

- *Nous renforcerons le suivi et l'évaluation comparative tout cet arsenal d'activités financées par l'APD et d'autres apports, et veillerons à la viabilité globale de la dette pour les pays partenaires.*
- *Nous nous appliquerons à promouvoir la complémentarité entre l'APD et ces autres formes de financement du développement et à obtenir une meilleure compréhension dans l'opinion de l'ensemble de ces formes de financement.*

F. Assurer un suivi de l'action engagée face à la crise et en rendre compte

12. Il convient d'opérer un suivi de l'impact global de notre action face à la crise afin de nous assurer que nous honorons nos engagements concernant le volume et l'efficacité de l'aide et que les mesures que nous prenons répondent aux besoins de nos partenaires. Nous nous appliquerons avec nos partenaires à coordonner au niveau des pays leurs besoins et nos intentions à propos des apports d'aide futurs en mettant à profit les processus existants.

- *Nous coordonnerons notre action autour d'une réponse commune, spécifique à chaque pays partenaire et basée sur son propre plan national, et opérerons conjointement un suivi régulier des effets de nos efforts.*
- *Nous ferons régulièrement le point sur la rapidité et la cohérence de la réponse globale à la crise et rendrons compte de l'exécution des engagements que nous avons souscrits aujourd'hui aux réunions à haut niveau de l'année prochaine et des suivantes.*